



CONCERTATION PUBLIQUE – RENFORCER L’ALIMENTATION ELECTRIQUE DE LA CORSE

ATELIER SUR LES FUSEAUX DE PASSAGE DES CABLES AU SUD DE BASTIA

Date : Mercredi 13 novembre 2019 – de 18h30 à 21h30
Nombre de participants : 50
Lieu : FURIANI
Théâtre-Cinéma le 7è Art – Place du centre administratif

Intervenants :

Don Marc ALBERTINI	EDF - Chef du Service Territoires et Développement Durable
Simon PAREIGE	EDF – Ingénieur environnement
Pascal CHAUSSE	Animateur
Andréa CAVALIERE	TERNA – Ingénieur études
Nicolas FRAYSSE	Bureau d’Etudes BRL - Chef de Projets
Sophie HUBY	EDF – Ingénieur environnement
Bernard-Henri LORENZI	Garant CNDP
Gérard PERGENT	Professeur à l’Université de Corte
Jacques ROUDIER	Garant CNDP
Olivier SOULARUE	EDF - Ingénieur études
Stéphane THIRIET	EDF – Responsable concertation et autorisations

Pascal CHAUSSE

Nous vous avons rejoints pour cette nouvelle réunion de concertation sur le projet SACOI.

Je suis Pascal Chausse, et je suis chargé d'animer la réunion.

Je vais l'animer, tout simplement, parce que là aussi, comme la première fois, comme pour la première réunion, vous aurez la parole à un moment donné, et bien entendu, on va organiser ces échanges.

Alors, certains d'entre vous je reconnais les têtes, étaient présents pour la première réunion de concertation sur ce projet, d'autres nous rejoignent aujourd'hui, tant mieux.

L'objectif est bien de vous présenter en détails le projet SACOI ; pour ceux qui étaient déjà là on va refaire un petit exercice, on va représenter quelques éléments essentiels sur le projet, et surtout on va passer du temps à aller plus dans le détail du projet tel qu'il est imaginé, sur votre territoire, donc sur ce raccordement dans le sud Bastia. Avec notamment l'examen des 2 fuseaux, des 2 scénarios qui sont envisagés ; examen que l'on fera dans un second temps de réunion autour des tables qui sont ici, on verra de quelle manière on pourra s'organiser, de façon à ce que l'on vous montre des cartes, on vous montre des choses très concrètes qui sont étudiées à ce jour, et vous allez pouvoir réagir dessus.

Dans un premier temps, il va y avoir différentes interventions, qui vont se succéder, ça va durer à peu près une trentaine de minutes je pense, de façon à donner l'essentiel des informations, notamment pour tout ce qui concerne l'équipe d'EDF et de TERNA, vous le savez ce projet est porté par EDF et TERNA, homologue d'EDF en Italie.

Les personnes qui sont ici présentes, Monsieur Albertini, qui représente EDF en Corse, que beaucoup de gens connaissent, Monsieur Thiriet qui est le responsable concertations et autorisations du projet SACOI, Monsieur Soularue qui est un ingénieur étude, et puis Monsieur Cavaliere, qui représente TERNA.

Donc, les personnes vont intervenir pour présenter notamment les travaux qui sont envisagés plus en détail, car il faut prendre conscience des travaux qui seront mis en œuvre pour pouvoir imaginer quels vont en être les effets.

Et ensuite, nous aurons l'intervention de Monsieur Pergent, qui est professeur à l'université de Corte, spécialisé du milieu marin, et qui va nous donner des indications précises sur les effets du câble sur le milieu marin.

Et ensuite, on passera au travail, disons justement plutôt en atelier de façon à aller plus dans le détail pour tout ce qui est cartographie que vous voyez sur les murs.

Très bien, avant de commencer, je cède la parole à nos garants de la concertation, qui rapidement vont exprimer le fait de leur présence, et notamment la représentation de la Commission nationale du débat public.

Monsieur Lorenzi c'est à vous ; Monsieur Roudier.

Bernard-Henri LORENZI

Bonsoir, je suis Bernard Lorenzi.

Avec Jacques Roudier qui est à mes côtés, nous avons été nommés le 3 juillet pour être les garants de la concertation sur ce projet de la SACOI3.

Notre mission est de veiller au bon déroulement du débat de façon à ce que la concertation se passe dans les meilleures conditions possibles.

Clairement, nous sommes indépendants du Maître d'ouvrage, et nous n'avons comme objectif que de faire en sorte que le débat se passe de façon correcte ; de la même façon, nous sommes neutres au projet.

C'est-à-dire, ce n'est pas le fond du projet qui nous intéresse, mais la façon dont se déroule la concertation, dans quelle mesure une question posée trouve une réponse, dans quelle mesure les

informations sont claires, dans quelle mesure tout se déroule dans des conditions qui permettent la participation de chacun.

Dans ce cadre-là, nous sommes des incitateurs du Maître d'ouvrage à qui nous faisons régulièrement des suggestions, et nous sommes des facilitateurs vis-à-vis du public, vis-à-vis de vous-mêmes, dans la mesure où chacun a la parole, et chacun peut s'exprimer ; chacun peut d'ailleurs nous contacter par mail de façon à pouvoir éclairer le débat au mieux.

En fin de compte, nous aurons la charge de donner en fin de concertation, c'est-à-dire durant le mois de décembre un résumé de ce qui s'est passé, au travers d'un rapport qui sera mis en ligne.

Bonsoir. Bonne soirée, et merci de m'avoir écouté.

Pascal CHAUSSE

Merci bien.

Donc, nous allons passer tout de suite à la présentation du projet et des travaux qui sont envisagés par l'équipe d'EDF et TERNA.

Je reviens vers vous dès que la présentation est faite, si vous avez des questions, je vous donnerai la parole pour avoir un premier temps d'échanges, et ensuite on poursuivra avec une nouvelle intervention.

On écoute d'abord ce qu'EDF a à dire, et ensuite je reviens vers vous, je vous donnerai le micro, pour réajuster, réagir à ce que vous avez entendu.

Merci d'être attentifs.

Don-Marc ALBERTINI

Bonsoir à tous. Merci d'être venus aussi nombreux.

Je suis Don-Marc Albertini, je représente EDF Corse. Il y a un mois on avait prévu que l'on allait faire une deuxième étape avec des ateliers ; donc on est là pour faire ces ateliers, on est là pour rentrer dans le détail des différentes options, des différents tracés, des différentes manières d'exécuter et de réaliser le chantier.

Ce sera l'objet de la suite de la soirée.

Juste pour ceux qui n'étaient pas là, et puis pour ceux qui étaient là je vais faire un petit peu de répétitions.

De quoi parlons-nous ? Nous parlons du renouvellement de la ligne que l'on appelle SACOI. Dans le temps, on appelait ça la Carbo-Sarde, elle a été créée dans les années 60. Dans les années 60, elle a été construite, et depuis elle a subi des évolutions, des évolutions plus ou moins importantes en Corse et en Italie, et c'est pour cela que l'on eu SACOI2 et puis aujourd'hui on a SACOI3. SACOI3, cela consiste à renouveler la ligne sous-marine, souterraine, aérienne, avec des stations de conversion qui se trouvent sur la Corse et en Italie.

Après pour rentrer un peu dans les détails, SACOI c'est un sujet qui a été inscrit dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, qui est un document qui a été voté en décembre 2015 par l'Assemblée de Corse, avec une unanimité, puisque la totalité de 50 avec une abstention, donc tous les groupes politiques et tous les membres de l'Assemblée de l'époque, et puis c'est confirmé même avec la nouvelle mandature, ont validé cette option de renouveler la ligne SACOI.

Pourquoi c'est important pour la Corse que l'on renouvelle la ligne SACOI ? Parce qu'il y a au moins deux raisons de faire ces travaux.

Première raison : c'est que cela permet de sécuriser l'alimentation électrique de la Corse, en ayant le fameux trépied énergétique qui avait décidé en 2005. La Corse est alimentée en électricité de 3 manières différentes – des énergies renouvelables : l'eau, le soleil, le vent - ça s'est en plein développement, - les Energies Thermiques : la centrale de Lucciana, et la future centrale d'Ajaccio – et les interconnexions.

Et dans les interconnexions, il y a la SACOI. Donc, ce trépied a aussi été décidé par les politiques ; et nous, EDF, nous sommes en réponse à une commande publique qui nous demande de mettre en œuvre ce trépied énergétique. Donc c'est important pour sécuriser l'alimentation électrique de sécuriser toutes les options, c'est-à-dire que cela nous permet d'avoir de la résilience, à savoir qu'il existe différentes manières d'alimenter la Corse, l'une complète l'autre, l'une peut secourir l'autre et donc on n'est pas dépendant d'une seule source d'approvisionnement. On a une alimentation garantie, tout au long de l'année, hiver comme été, nuit comme jour, avec du vent, sans vent, avec de l'eau, sans eau, on va essayer de couvrir toutes les options pour garantir une alimentation sécurisée pour la Corse. Donc, première raison : la sécurité électrique.

Deuxième raison : c'est une manière d'alimenter la Corse qui est très souple et très disponible. Une alimentation par câbles, ça réagit très vite en matière de montée en puissance. Et donc, si on a besoin d'une augmentation de puissance très rapide, la réactivité des câbles c'est beaucoup plus rapide qu'un moteur ; un moteur, il faut une dizaine de minutes pour le chauffer pour le lancer et le coupler au réseau. Avec la SACOI, on peut donc avoir demain des énergies renouvelables bien plus importantes qu'actuellement. Puisque l'ouvrage aura une puissance sécurisée augmentée qui permet d'avoir à l'instant T plus d'énergies renouvelables et donc c'est une sécurité qui nous permet d'aller vers le chemin de l'autonomie énergétique, qui prévoit que la Corse soit autonome en énergie en 2050. On a le temps, mais c'est un moyen d'y parvenir. C'est pour cela que c'est important pour nous, c'est important pour les corses, et complémentaire avec le plan de développement des énergies renouvelables pour la Corse.

Stéphane THIRIET

Nous sommes effectivement maintenant dans cette deuxième phase de la concertation qui doit nous permettre de rentrer plus en détail dans les deux scénarios étudiés par EDF et TERNA sur le sud de Bastia.

Cette phase d'atelier, elle doit nous permettre d'enrichir aujourd'hui notre analyse au travers de vos usages, au travers de votre connaissance du territoire.

Je vais très rapidement les présenter.

Il y a un premier scénario qui s'appuie sur la liaison existante avec des câbles qui arriveraient sur la plage de l'Arinella, qui traverserait en enterré jusqu'au poste d'Erbajolo, et reprendrait la ligne aérienne avec des travaux de changement des câbles et de rénovation des pylônes.

Une option que l'on étudie aujourd'hui et dont on avait présenté lors de la précédente réunion, la complexité et la difficulté pour enfouir sur les 5 premiers kilomètres cette ligne aérienne, et de faire en sorte que la zone la plus urbanisée soit évitée par cet enfouissement. Nous savons cette option complexe, nous savons que cette option est impactante par rapport notamment à tout le trafic de la zone du sud Bastia.

Donc, notre engagement aujourd'hui c'est de l'étudier ; mais pour être tout à fait clair vis-à-vis de notre engagement, si cette option s'avère trop complexe, et ne rentre pas dans le planning et dans le budget du projet, le choix du scénario Nord reviendrait à la rénovation de l'existant.

Nous avons également regardé une solution plus optimale que la situation actuelle, qui est notamment la manière de rejoindre la station de Lucciana depuis les câbles maritimes qui viennent de Toscane et le plus directement possible. Et l'option que nous souhaitons vous présenter, c'est le scénario Sud, qui fait arriver les câbles un peu au sud Golo et qui remonte par le réseau de petites routes secondaires, moins fréquentées, mais qui permet d'implanter la liaison SACOI constituée de deux câbles de part et d'autre de la chaussée, pour ensuite rejoindre la station de conversion de Lucciana. C'est ce deuxième scénario qui est proposé aujourd'hui en variante.

Nous souhaitons également partager sur la manière dont nous avons synthétisé la première réunion que nous avons pu avoir à Lucciana, à Furiani, et également les différents échanges que nous avons pu avoir avec différentes parties prenantes, qui viennent compléter, je dirais, la cartographie des

différents enjeux de la zone. Nous sommes allés rencontrer dans le cadre de la concertation publique l'Office de l'Environnement, la Chambre de l'Agriculture, la CCI, et le service des voiries de la CTC, par rapport à l'enjeu urbain du sud Bastia.

Il apparaît effectivement au travers des échanges que nous avons eus, que la densité urbaine effectivement du nord de l'aire d'études a été aujourd'hui un enjeu, qu'il y avait des enjeux de paysage, de bruits, vis-à-vis de la ligne, vis-à-vis de la proximité des riverains, par rapport à ce qui avait été construit dans les années 60, et aujourd'hui l'environnement s'est rapproché.

Nous avons également identifié des enjeux environnementaux, notamment liés à la présence du grand herbier de la plaine orientale.

Lors du premier atelier, la préférence a été marquée pour le scénario Sud.

Nous avons bien noté aussi, et ce sera le but des ateliers, la demande de transparence de la part du public sur les critères qui amènent au choix du fuseau qui sera proposé au préfet pour décision, début d'année 2020.

Suite à nos échanges avec l'Office de l'Environnement, nous avons conforté les enjeux liés aux zones humides et aux herbiers de posidonies.

Des enjeux urbains également : avec la collectivité territoriale et le service des voiries, nous avons identifié effectivement la complexité à mener un chantier d'enfouissement sur les 5 premiers kilomètres. .

Aujourd'hui, tous les réseaux ont été enfouis lors de la création de la 2 x 2 voies, et revenir pour réenterrer sur de la longue distance pendant un chantier qui durerait plusieurs mois, serait très complexe.

Nous avons identifié avec eux l'opportunité de passer par la plage de l'Arinella jusqu'au poste d'Erbajolo par un canal, une alternative au passage sous la voie techniquement faisable, ce que l'on n'avait pas identifié

Nous avons également échangé au travers des différentes permanences, sur les enjeux liés aux retombées locales du projet, et notamment sa phase travaux.

Nous souhaitons maintenant, avant les ateliers, vous présenter plus en détails les travaux.

Alors, on s'inscrit bien sûr dans un projet global, qui nous amène à remplacer les câbles maritimes, enterrés, et aériens, depuis la Toscane jusqu'à la Sardaigne en passant par la Corse. Aujourd'hui on va se focaliser sur la partie sud Bastia.

Sur la partie sud Bastia, suivant le scénario retenu, nous avons la création d'un postes de transition, à prévoir. Ce serait dans le cas de l'option d'enfouissement sur les 5 premiers kilomètres. Dans ce cas, il y aurait notamment un terrain à trouver sur lequel on pourrait installer ce poste, dont la superficie pour donner une idée de grandeur à tout le monde, serait de l'ordre de 30 par 45 mètres.

La durée typique de ces travaux serait de 6 mois à 1 an, avec des travaux de préparation, de génie civil, d'installation de matériels électriques, hors mises en service.

Et après en terme d'exploitation, le nombre standard de visites, serait de l'ordre de 30 visites par an, que ce soit pour des gestes de consignation, donc de mise en ou hors service des lignes, ou visites périodiques de maintenance.

Les travaux de changement de câbles seraient principalement à des ateliers de tirage de câbles où l'on viendrait entre plusieurs pylônes tirer l'ancien câble auquel serait accroché le nouveau câble, pour, de proche en proche, remplacer l'ancien câble par le nouveau.

Je vais maintenant passer la parole à Olivier qui va vous préciser les travaux sur les liaisons enterrées.

Olivier SOULARUE

Pour enterrer les câbles, on réaliserait deux tranchées de part et d'autre de la chaussée, et ces tranchées feraient environ 80 cm de large et 1.50 m de profondeur. On installerait des fourreaux dans ces tranchées ; on maintiendrait la circulation puisque l'on ferait une tranchée après l'autre, on remblairait, puis ensuite on ferait la suivante.

La photo du milieu représente un touret de câbles, donc on déroule ce câble dans les fourreaux, avec un treuil de l'autre côté qui tire ce câble.

Sur la photo de droite, c'est une chambre de jonction ; de temps en temps on est obligé de réaliser des chambres de jonction pour raccorder deux câbles. Ces chambres de jonction, on les positionne de façon judicieuse. Ensuite, elles sont remblayées, elles sont non visitables, on n'a plus besoin d'accéder à ces ouvrages une fois les jonctions réalisées. Ces jonctions, selon les tracés, on en installe tous les 500-600 mètres, ça peut être un peu plus si le tracé est sinueux. Donc, voilà pour la réalisation des liaisons souterraines.

Andréa CAVALIERE

Bonsoir à tous.

Je m'excuse pour mon français.

Pour les travaux en mer, les travaux sont classiques ; donc les câbles qui sont stockés sur la plateforme du navire qui va partir d'un côté, par exemple d'Italie, pour arriver de l'autre côté.

Aujourd'hui, nous allons préciser, mais c'est une information préliminaire, qui est la vitesse de pose, peut être de 6 km par jour, mais vous pourrez comprendre que cela pourra être variable selon la profondeur, les tracés, les conditions météo, pour avoir une idée pour faire cette activité.

Et après, on va protéger les câbles. Ici, nous avons mis des techniques que l'on peut envisager pour cette activité, et pour nous c'est vraiment important de protéger les câbles parce que nous savons avec notre expérience, que quand les câbles ne sont pas protégés, donc seulement laissés sur le sol, ont la possibilité d'avoir des dommages par les ancres, les chaluts. Nous avons eu beaucoup de dommages sur nos câbles côté Italien. Pour réparer les câbles ensuite, beaucoup de mois sont nécessaires. Pour nous c'est la meilleure chose.

Les possibilités techniques, ça dépend du type de fond, et si on des sols sableux, on a la possibilité de l'ensouillage. Si les sols sont un peu plus durs, on pourrait faire une tranchée, et nous avons mis aussi des autres techniques pour la couverture des câbles si on a un fond qui est vraiment dur, qu'il n'est pas possible de trancher.

Sur le schéma, ici on voit deux câbles à côté des autres, mais en fait on va déposer les câbles séparés entre eux, c'est pour une question de protection. Car si l'on va faire de la maintenance ou de la réparation, on a besoin d'espace entre les deux câbles.

Après, l'atterrissage, on a l'idée de faire un forage dirigé et de le faire avant la plage.

Aujourd'hui on pense que pour ce type de projet on a la possibilité de faire des forages dirigés de l'ordre de 500 mètres. , Donc une première étape où la machine va faire le forage, et après on doit tirer les tubes dans les forages qui ont été faits, et après les câbles jusqu'au chantier.

Les câbles sous-marins et les câbles souterrains, on va faire la jonction entre les deux.

Pascal CHAUSSE

Merci à tous d'avoir été bien attentifs.

C'était la première intervention.

La parole est à vous.

On va faire une petite pause. Vous allez pouvoir vous exprimer tout de suite.

Le but du jeu, sachez que tout est enregistré, évidemment, nous sommes dans une concertation publique, donc tout est enregistré, il y aura un compte-rendu qui sera disponible sur internet.

Donc, si vous souhaitez prendre la parole, si vous souhaitez poser une question.

Je vous rappelle que pour l'instant, on a évoqué les projets de travaux, donc si vous des questions là-dessus.

Dans un second temps, on va regarder les études qui ont été faites sur les 2 fuseaux qui vous ont été présentés. Et on viendra ensuite, seulement, discuter des contraintes sur ces 2 fuseaux.

Pour l'instant, c'est plus, si vous avez des questions sur les travaux.

Vous pouvez lever la main, je vous donne le micro, vous vous présentez. Vous pourrez poser votre question et on y répondra.

Est-ce que vous avez des questions ? des précisions ? sur le projet, sur les travaux qui vous ont été présentés.

C'était limpide ?

Merci Monsieur, allez-y, vous pouvez poser votre question.

Fortic FELLICELI

Je parle de l'aménagement hydraulique et électrique de la Corse dans les années 2005, et ayant proposé l'aménagement hydraulique en liaison avec les câbles italiens. J'interviens sur un plan fondamental ; c'est heureux que la collectivité territoriale ait voté très récemment à l'unanimité le fait de renforcer la sécurisation pour la liaison du câble SACOI ; c'est pas du tout la sécurisation, c'est l'alimentation électrique du câble que je n'appellerai pas SACOI, car ça veut dire Sardaigne – Corse – Italie, or c'est complètement l'inverse. C'est la Sardaigne qui est alimentée par l'Italie, en passant par la Corse, et donc le nom ne devrait pas être SACOI, mais plutôt devait s'appeler ICOSAR, surtout que la Sardaigne a un retour d'alimentation par Rome en direct sur la Sardaigne, et donc c'est l'Italie qui alimente la Sardaigne, des deux côtés, par la Toscane et par Rome. La liaison Rome-Sardaigne a été faite en 2011, la liaison SARCO du temps de Sarkozy, qui est le retour en courant alternatif de la Sardaigne. C'est un point fondamental. Parce que ce point fondamental pose la question de la liaison de la Corse avec l'Europe, or la Sardaigne est alimentée par l'Italie, en passant par la Corse et en passant par Rome, et donc la Corse est alimentée au niveau européen par la valeur d'un tiers de sa puissance par le câble ICOSAR. Il faudrait mettre un point définitif à l'alimentation, ce n'est pas l'inverse, ce n'est pas la Sardaigne qui alimente l'Italie, c'est l'Italie qui alimente la Sardaigne.

Non attendez ! Attendez !

La première question est fondamentale, elle est celle-ci : si la Sardaigne est alimentée en passant par la Corse, la Sardaigne stocke son énergie venant du câble de la Carbo-Sarde, sur 100 mégawatts. J'ai fait la proposition depuis 15 ans, que l'on ait la même chose en Corse ; autrement dit, au lieu de prélever l'électricité aux heures de pointe, sachant que l'électricité, c'est l'électricité qui vient de la France, puisque l'Italie est déficiente en électricité, nous payons l'électricité 2 à 3 fois le prix aux heures de pointe, et on pourrait très bien l'utiliser aux heures creuses. C'est ce que fait la Sardaigne depuis 50 ans par la Carbo-Sarde.

Attendez ! je vais aller jusqu'au bout, je demande aux gens Attendez ! que l'on précise un point fondamental, c'est-à-dire que la Corse est reliée à l'Europe, sur un tiers de sa puissance électrique en Corse, et donc elle doit bénéficier des prix. Parce que personne n'en parle de ça. Les prix européens sur la livraison de la France à l'Italie en électricité, et donc de la France à la Corse en passant par l'Italie.

Ça c'est un point fondamental. Et à partir de ce moment-là, stocker l'énergie aux heures creuses et acheter l'énergie aux heures de pointe.

Autrement dit, ICOSAR sert à desservir la Corse, mais pour un tiers de sa valeur. C'est-à-dire 150 mégawatts venant du sud de la Sardaigne sur le sud de la Corse.

Non attendez, attendez !

La question est très simple. On nous parle de faire une alimentation en Corse, de faire une station de conversion électrique, alors que l'Italie demande à l'Europe le financement pour remettre en état le câble, et pourquoi pas l'Europe et la France, puisque la France fait partie de l'Europe, la Corse en fait partie. Une participation pour 250 mégawatts, il y a 150 mégawatts venant de la Sardaigne sur la Corse au Sud.

La question est très simple.

Attendez !

La question est orientée vers le gouvernement et dans la collectivité territoriale.

Est-ce que l'Italie, est ce que la Corse fait partie de l'Europe ?

Et donc premièrement ... attendez, attendez !

Je continue parce que c'est une question fondamentale avant de parler des stations de conversion.

Ensuite, on est en train de voir ici une station de conversion qui serait susceptible d'être à Lucciana. Pourquoi Lucciana ? Parce que c'est le point de départ de la ligne. Or, la ligne Carbo Sade traverse la Corse de Lucciana jusqu'à Bonifacio. Donc à partir de moment-là, elle arrive en Sardaigne en courant continu. Et à partir de moment-là, on a une vertèbre qui est sur toute la Corse

Attendez, attendez ! ce n'est pas une question, c'est une réponse. Attendez, attendez, je vais réexpliquer ce que j'ai dit.

Pourquoi la station de conversion est elle faite à Lucciana, alors que l'énergie venant d'ICOSAR va être renvoyée sur la Corse, partout en Corse. Et donc l'épicentre de l'énergie électrique ce n'est pas Lucciana.

A partir de moment-là, votre projet ici, et l'atterrissage à Furiani, et la centrale de conversion qui pourrait être construite sur les terrains de l'Etat ou des terrains de la collectivité territoriale, sans avoir aucun investissement sur la ligne en courant continu, réparti sur les lignes de courant en Corse. A partir de ce moment-là, il n'y a plus d'atterrissage à Furiani puisque la ligne

Les gens n'ont pas compris ? les gens ont compris que déjà...

Non attendez, attendez !!

La question est celle-ci : est ce que la Corse fait partie de l'Europe, premièrement ; deuxièmement est ce que l'on ne peut pas financer au nom de l'Europe la ligne électrique pour la construction de 250 mégawatts sur la Corse, pour le courant français, au meilleur prix et aux heures creuses ; et deuxièmement faire des lignes électriques en Corse, sans passer du nord au sud.

Pascal CHAUSSE

Merci Monsieur.

C'est votre analyse. Elle était longue et précise. Bravo.

Moi, je n'ai pas tout compris.

Elle était assez complexe, pour ma part, à intégrer.

Alors, est ce que vous avez peut-être des précisions particulières ?

C'était une analyse, un point de vue.

Comme je l'ai dit, c'est enregistré.

Alors je vous donne le micro, Monsieur. Présentez-vous.

Maurice PASQUALINI

Les projets que vous faites sont très bien. 100% de la population qui est là ce soir demande qu'une seule chose : plus de pylône sur la commune.

Applaudissements

Pascal CHAUSSE

Là, j'ai compris

Don-Marc ALBERTINI

Là, vous anticipez la suite.

On a bien compris que s'il y a autant de monde à Furiani, c'est qu'il y a une exigence particulière, et donc ça c'est l'objet de la deuxième partie de la réunion. Vous allez avoir, au niveau de chacune des tables qui sont derrière vous, des cartes avec les tracés, et chacun pourra exprimer son avis, et évidemment les avis seront enregistrés et pris en compte.

Ça commence déjà, mais vous avez le temps, chacun de donner son avis ; on s'en doute bien. Et sachez que l'on en tiendra compte.

Pascal CHAUSSE

Si vous avez des précisions sur les travaux ?

Est-ce qu'on peut passer à la seconde intervention éventuellement.

Alors on va attaquer tout de suite sur les enjeux environnementaux au niveau de ce projet, et notamment la traversée sous-marine, grâce à l'intervention de Monsieur Pergent, qui est Professeur à l'Université de Corte, qui est spécialiste de ces questions, et qui a quelques éléments à vous donner, notamment sur les posidonies qui sont très importantes.

Merci, Monsieur Pergent.

Gérard PERGENT

Bonsoir. Merci beaucoup.

Je vais essayer de vous présenter les enjeux environnementaux, sachant que l'on est dans une zone qui peut être considérée comme sensible.

Je vais vous parler bien sûr de l'herbier de posidonies, puisque c'est entre guillemet, le principal obstacle qui puisse se poser au niveau du milieu marin.

Qu'est-ce qui se passe ? La Corse dispose d'un très bel herbier, c'est un des plus beaux de la Méditerranée, un herbier en très bonne santé, le site entre Bastia, abrite un site Natura 2000 justement consacré au grand herbier de la côte orientale du fait de sa rareté et de sa bonne santé.

Pourquoi les herbiers sont aussi intéressants ? et bien, tout simplement parce qu'ils ont un rôle écologique majeur, pratiquement c'est beaucoup plus qu'une forêt tropicale. Ce sont des plantes qui jouent un rôle important dans l'oxygénation du littoral, qui servent de frayère, ce qui est intéressant pour la pêche, et ce sont des pôles de biodiversité.

Au niveau du littoral, la côte proprement dite, ils jouent un rôle très important pour le maintien du littoral. C'est-à-dire qu'ils jouent le rôle de pièges à sédiments, par ce fait, ils vont protéger le littoral de l'érosion et vont permettre de stabiliser les plages, un peu comme la végétation dans les dunes.

C'est un écosystème qui est très très important, et qui présente toute une série, ce qu'on appelle des services écosystémiques, c'est-à-dire des services que l'on peut monnayer, du moins que l'on peut évaluer au niveau financier. Par exemple, j'ai pris l'exemple de la pêche, c'est plus facile, on estime que 30 à 40% des prises de la pêche en méditerranée, résultent de ces réserves, d'où l'importance de ces herbiers. De la même façon pour la protection du littoral, ils contribuent énormément à réduire l'érosion des plages et à maintenir la plage en place.

Plusieurs études ont été faites sur la valeur marchande des herbiers de posidonies, pour vous donner la plus récente, on arriverait à quelque chose de 172 € le mètre carré, ce qui représenterait 100 millions d'euros pour la Corse chaque année.

Plus récemment, on s'est rendu compte qu'ils avaient un rôle majeur au niveau de l'atténuation des changements climatiques, grâce à une structure particulière que l'on appelle la matte.

Très rapidement, pour ne pas rentrer dans des termes trop scientifiques et trop compliqués, on considère que les herbiers de posidonies sont de véritables éponges à carbone. Pourquoi des éponges à carbone ? et bien tout simplement, parce qu'ils vont être capables de fixer le carbone qui est dans la colonne d'eau, le maintien de l'atmosphère qui est notamment responsable du changement climatique, et de séquestrer une grosse partie de ce carbone à l'intérieur de sa structure qu'on appelle de la matte. Quand on compare ce rôle des herbiers aux autres écosystèmes de la planète, vous allez avoir une surprise, c'est que les herbiers de posidonies sont les écosystèmes qui stockent le plus de carbone, et donc qui contribuent le plus à la réduction des impacts du changement climatique, et ça c'est un rôle qui est capital. On estime qu'ils stockent 20 fois plus de carbone que les forêts tropicales.

De ce fait, ces herbiers sont protégés par la loi, c'est une espèce qui est protégée aussi bien au niveau national, qu'au niveau des conventions internationales, parce que l'on s'est rendu compte, que malgré ce rôle capital, ces herbiers subissaient un certain nombre de pressions, que ce soit les impacts mécaniques, les ancrages notamment, que ce soit les aménagements littoraux. Vous avez également des rejets d'émissaires qui vont entraîner des tas de choses qui sont dans l'eau et réduire cette capacité de fixation de carbone. Vous avez également le rejet de certaines activités.

Au niveau des câbles sous-marins, il n'y a pas un aménagement neutre, il y a un impact sur les herbiers naturellement ; le tout c'est de savoir comment on peut réduire ces impacts. Vous avez un petit tableau qui vous montre le type de fond que l'on traverse, des roches, des sables, des cymodocées, des herbiers de posidonies sur matte, sur roches. On voit ici le niveau d'impact que peut avoir le passage des câbles sous-marins, plus le niveau est élevé, plus l'impact est important, et également ce qui est important, c'est leur capacité à se régénérer. Là c'est l'inverse, plus la résilience sera élevée, plus on aura une capacité importante, c'est-à-dire que globalement l'idéal pour optimiser ces ouvrages de câbles, d'avoir un parcours où on aura un faible impact, et un développement à forte résilience, et à forte capacité à se régénérer.

Voilà des exemples. On parlait tout à l'heure du câble entre la Corse et la Sardaigne, ce sont des exemples qui ont été pris sur les fonds marins, c'est un câble posé sur les herbiers de posidonies, donc 35 ans avant, là c'est de l'herbier sur roche, on voit qu'il avait été recouvert à l'époque par des sacs de ciment, comme vous pouvez le voir l'herbier est toujours vivant de chaque côté, mais 35 ans après on a à peu près 20-30 % de recolonisation.

Au niveau du projet qui nous intéresse aujourd'hui, vous avez deux zones identifiées ; on va les voir tout de suite.

La première zone qui est représentée en vert sur la carte, ce sont les herbiers de posidonies, pour simplifier un peu les choses.

Ce que vous voyez sur la partie nord, le tracé nord qui est ici, présente l'avantage de traverser un herbier qui est relativement étroit, de l'ordre de 100-250 mètres. Par contre, si on part sur la partie sud, là on a un herbier qui fait entre 3 et 4 km. Donc les impacts ne sont absolument pas les mêmes.

Comment on fait pour installer ce câble ? On en a parlé tout à l'heure, donc je vais aller très vite ; vous avez la possibilité d'ensouiller le câble, c'est-à-dire l'enfourer dans le sol selon différents procédés ; l'intérêt est que vous avez une bonne protection par rapport aux activités comme les ancrages, pêcheurs, chalutages, etc. Ce sont des techniques qui sont surtout utilisées sur des grandes profondeurs, et sur des fonds relativement meubles, et qui sont faciles à intervenir.

L'inconvénient c'est qu'en milieu côtier, c'est un peu plus classique pour utiliser ce type de matériel, mais c'est quelque chose qui est relativement destructeur notamment pour les herbiers de posidonies dans lesquels on va ouvrir une véritable tranchée, dont les conséquences peuvent être assez importantes à moyen terme.

L'autre moyen, c'est de le poser sur le fond, on l'a vu sur la photo précédente, que ce soit sur de l'herbier ou sur de la roche, et d'essayer de le mettre bien, de le maintenir pour qu'il ne bouge pas, pour qu'il n'abîme pas le fond marin. Cette technique pose un problème, car le câble n'est pas protégé, s'il y a une ancre, un chalut, qui peut arracher le câble, pourra arracher les fixations ; l'avantage c'est que cela aura beaucoup moins d'impact ; c'est quelque chose qui est également à prendre en compte.

Pascal CHAUSSE

Sur cet éclairage, est ce que vous voulez profiter de la présence de Monsieur le Professeur pour avoir quelques précisions ?

Sur ces enjeux particuliers, des milieux marins.

Est-ce que c'était suffisamment clair ?

Oui, Monsieur, je vous donne la parole.

Vous vous présentez. Allez-y.

Marcel MEI

Monsieur, je ne mets pas en doute votre professionnalisme sur ce que vous venez de nous dire ; par contre, il n'y a pas eu d'études EDF sur ces problèmes de posidonies. J'ai même lu le contraire, il n'y avait aucun impact avec le réseau. Moi c'est ce que j'ai lu. Soit EDF n'a pas fait d'études, je suis quand même étonné.

Gérard PERGENT

A l'université on avait travaillé sur les bouches de Bonifacio, sur le passage des câbles SACOI, SARCO en 2002 - 2003, et ce qui avait été fait à l'époque, on avait identifié un parcours, un tracé, pour éviter au maximum les posidonies ; on n'avait pas du tout traversé les posidonies, on était passé sur des zones de sable, pour éviter cet impact. Et c'était deux études qui avaient été faites par EDF, et on avait justement essayer d'optimiser afin d'empêcher cet impact sur les espèces protégées.

Pascal CHAUSSE

J'ai une autre question.

Vous voulez préciser quelque chose Monsieur Thiriet ? c'est bon ?

D'accord ; j'ai une autre question, allez-y.

Nom inaudible

J'aurai voulu savoir, si vous avez de la même façon que pour les posidonies, vous avez fait des études sur les humains ?

Pascal CHAUSSE

Monsieur le Professeur ? Non ?

Je vous redonne le micro si vous voulez.

Stéphane THIRIET

Vis-à-vis effectivement des enjeux humains, bien sûr il y a des études qui ont été réalisées.

Il y les champs électromagnétiques qui étudiés et aujourd'hui les études ne montrent pas de relations entre les lignes et un quelconque effet sanitaire.

Et pour revenir sur le cas de SACOI, c'est un sujet qui a déjà été évoqué lors de précédentes réunions, on est sur une liaison à courant continu, dont le champ magnétique peut être comparé au champ magnétique terrestre. On est sur cet ordre de grandeur, c'est-à-dire un niveau très très faible.

Pascal CHAUSSE

Oui, tout à fait. Mais demain ça va augmenter ? merci de préciser les effets.

Stéphane THIRIET

Donc un niveau comparable au champ magnétique terrestre, un niveau qui diminue très rapidement au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la ligne, et on est aujourd'hui très très loin des seuils qui sont ceux de l'OMS et de l'Union Européenne. L'ordre de grandeur pour une ligne aérienne, c'est de l'ordre de 80 microtesla, et les seuils c'est 40 000 microtesla. On est vraiment sur des niveaux qui sont très très faibles.

Après sur l'évolution de la ligne, elle va passer de 300 à 400 mégawatts, donc effectivement il va y avoir un effet de légère augmentation du champ électromagnétique lié à ce transit, qui va être compensé, par le fait que l'on va passer de monopole à bipole, C'est-à-dire on a dans la liaison actuelle le courant qui circule dans un seul sens. La nouvelle liaison SACOI fera circuler le courant dans les deux sens. Un sens aller, un sens retour. Et on aura un phénomène de compensation des champs, qui font que globalement entre la légère augmentation et la légère diminution due à la compensation des champs, nous aurons des ordres de grandeur qui sont similaires entre l'ancienne liaison SACOI et la nouvelle. Ce sont des études que nous avons réalisées qui l'a montré.

Pascal CHAUSSE

Merci.

On a une autre précision ?

On était sur les herbiers de posidonies, mais je pense que l'intervention de Monsieur le Professeur a été assez précise.

Oui. Monsieur.

Anonyme

Je ne me rappelle pas, mais on était là lors de la première réunion, ces éléments n'étaient pas un facteur prédominant par rapport à ça. Par rapport aux problèmes environnementaux. On n'en n'avait pas discuté lors de la première réunion, on n'en n'avait pas parlé, ça ne ressortait pas comme un problème majeur.

Aujourd'hui, on nous parle des posidonies, j'ai l'impression que... Je réitère que l'on est pour la position sud, et on est tous concernés par ça. Ce soir, on est un peu plus nombreux, on a rencontré des gens qui étaient un peu plus impactés par les câbles.

Je suis étonné ce soir de la tournure.

Parce que maintenant nous avons l'impact environnemental, j'ai l'impression que notre souhait se trouvait déjà enterré parce que l'on part sur une position ; on n'a plus le choix.

On nous demande de nous exprimer, on invoque, Monsieur le Professeur n'était pas là, à la première réunion, je ne mets pas en cause son exposé, mais ce problème n'était pas évoqué, n'était pas primordial.

Don-Marc ALBERTINI

Ne partez pas battus !

Anonyme

Et ce soir, on nous apprend que c'est fini, que cette solution sera retirée.

Don-Marc ALBERTINI

Je pense que vous n'avez pas bien compris.

Je vous explique bien.

Pascal CHAUSSE

Oui, Monsieur Albertini, allez-y.

S'il vous plaît, on écoute.

Don-Marc ALBERTINI

Ne partez pas battus.

Vous avez l'impression que les jeux sont faits.

Pas du tout.

Les jeux ne sont pas faits.

On est là pour partager, et pour vous donner le plus d'informations possibles, en toute transparence.

Si on a fait venir aujourd'hui un scientifique, c'est pour vous expliquer qu'il y a 53 000 hectares de posidonies, autour de la Corse, 53 000 hectares de posidonies si je me souviens bien. Et que nous avons à essayer de trouver un compromis sur 3 km.

53 000 hectares d'un côté, un passage sur 3 km de l'autre

Ça veut dire que la porte n'est pas fermée ; on est juste là pour vous dire l'état des choses, l'état de la science, ce qui est possible, ce qui est impossible.

Est-ce que vous avez entendu dire que c'était impossible de passer dans les posidonies ?

Personne ne l'a dit. Personne ne l'a dit. Personne ne l'a dit.

Personne n'a dit que c'était impossible.

Aujourd'hui, on est là pour vous présenter la totalité des problématiques environnementales, économiques, sociales, humaines ; la totalité des problèmes sont sur la table ; ce que l'on va faire, c'est une analyse multicritère ; avant même que vous nous en parliez, avant même que l'on vienne vous présenter une quelconque option, on met sur la table la possibilité de passer par le sud.

Vous pensez que c'est juste pour faire un contre feu. Ce n'est pas pour faire un contre feu, c'est pour écouter, avoir vos arguments, et c'est pour essayer de trouver une solution.

Ce n'est pas un faux nez que l'on vous met, en disant que l'on étudie le sud ; on est conscient.

Je vous ai déjà expliqué que je suis d'ici, je n'habite pas à Furiani, mais je connais des choses.

Et si on est là avec des options ouvertes Nord et Sud, ce n'est pas un hasard.

On sait très bien que si vous êtes là aussi nombreux, vous n'attendez qu'une seule chose, c'est que la ligne parte de Furiani ; non on n'est pas tombés de la lune, je vous l'ai déjà dit. On le sait très bien.

On vous met sur la table la totalité des options. Il faut que vous ayez conscience qu'il y a des contraintes, vous avez des contraintes, après on est en France, il y a des lois, il y a des règles, et qu'il faut tenir compte de l'ensemble du champ, et que les posidonies elles existent ; on ne peut pas faire comme si elles n'existaient pas

Même si vous ne le dites pas, vos regards et votre attention, on sait très bien ce que vous voulez, même si vous ne l'avez pas encore dit, vous allez le dire tout à l'heure autour des tables.

On le sait.

Mais au moins ne me prêtez pas un avis où les choses sont déjà faites.

On est là, en toute transparence, et rien, rien, n'est décidé.

Il n'y a pas de faux sujets, rien n'est décidé, tout est ouvert, Monsieur.

Donc on n'est pas là pour vous dire, on va vous montrer la zone sud, pour vous expliquer que l'on ne peut pas la faire. Non. On est là pour étudier la totalité des options, en toute transparence et en mettant tout sur la table.

Pas de procès d'intention, s'il vous plaît.

Pascal CHAUSSE

Merci beaucoup.

Alors, justement nous allons passer tout de suite, et après nous reviendrons à la salle, mais justement Nicolas Fraysse qui est ici, du bureau d'études qui fait l'ensemble des études, va vous expliquer quels sont les types d'études qui sont réalisées, et ensuite vous allez pouvoir regarder les cartes, et réellement dire ce que vous pensez sur chacun des différents critères d'analyse.

Oui, allez tout de suite, je vous donne le micro ; une petite question rapide.

François SOULACINI

Bonjour à tous.

Je suis Professeur de Génie électrique et Chargé de programme à l'Université.

Je ne suis pas un spécialiste des fonds marins, mais la question que je voudrais poser, et je rejoins un peu ce qui a été dit jusqu'à présent, est ce qu'il y a eu une étude faite par EDF, sur déjà, la présence du câble existant par rapport aux posidonies ? C'est à partir de ce constat que l'on pourra éventuellement chercher des améliorations sur la pose d'un câble, et surtout mettre en place le meilleur trajet qui soit.

Stéphane THIRIET

Les études faites sur les câbles dans les herbiers de posidonies, vous l'avez vu, c'est principalement du retour d'expérience. On a la chance d'avoir la liaison SACOI qui est là depuis les années 60, qui traverse les herbiers, pour laquelle il y a eu différents moyens de protection qui ont été mis en place, et avec du retour d'expérience sur la manière dont l'herbier s'est reconstitué, a été plus ou moins impacté, on l'a vu, quand on a voulu mettre des sacs de ciment par-dessus, on détruit l'herbier. Quand on est venu poser le câble dans l'herbier, on a vu que l'herbier finalement se reconstituait dessus ; ce sont principalement des photos qui nous montrent que les posidonies se reconstituent, on ne voit pratiquement plus le câble.

Notre analyse se base principalement sur la connaissance de câbles et la façon dont ils cohabitent aujourd'hui avec les herbiers de posidonies.

Don-Marc ALBERTINI

Votre argument est un excellent argument. Et on va s'en servir quand on sera dans une analyse d'impact. Quoi de mieux que de vérifier sur place, ce qui s'est passé au fil du temps.

On a une expérience toute trouvée ; quand on sera dans une logique d'aller défendre des autorisations administratives ou des dérogations, quand on va arriver dans un herbier de posidonie protégé, qui possède une protection européenne. Le fait que l'on ait ce retour d'expérience, nous servira, avec l'appui des scientifiques, à leur montrer que cela ne va pas mettre en péril l'écologie de la méditerranée.

Pascal CHAUSSE

Merci. Très bien.

Monsieur Fraysse, maintenant si voulez bien nous présenter les différentes études, et nous expliquer de quelle manière on va regarder ça sur les cartes.

Nicolas FRAYSSE

Bonjour à tous.

La première réunion de concertation, on s'est beaucoup intéressé à l'aire d'études.

On est aujourd'hui sur un moment d'échange, autour des fuseaux, vous avez aperçu quelques cartes, il y a deux fuseaux, un nord Bastia, un sud Golo.

Ces fuseaux ont été conçus sur l'ensemble de l'information, notamment bibliographique, des données qui existent.

Et l'on va ensemble les préciser, d'où l'importance que vous soyez tous représentés ici, pour nous aider à remonter les arguments, les enjeux, les points de détail qui n'apparaîtraient pas dans l'information en général qui existe.

Une fois que l'on aura précisé le fuseau ensemble, comme le disait Stéphane Thiriet, il y aura un choix de fuseau à faire ; ce choix sera fait début 2020, et c'est là que l'option sud Golo ou Bastia, sera définitivement retenue.

Et au sein de ce fuseau, ce sera le tracé qui sera mis à l'étude, avec les arguments dont vous avez parlé, les uns, les autres, déjà, que l'on va remonter.

On retrouve ici la philosophie qui a sous-tendu la mise en place de ces deux grandes orientations, qui est un principe fondamental aujourd'hui dans tout ce qui est réglementaire et environnemental, c'est d'abord éviter tout ce qui est enjeu rédhibitoire.

Le centre de l'agglomération bastiaise, il est évident que l'on ne va pas y arriver dedans, et les falaises. Toutes les zones humides, l'étang de Biguglia, on ne va pas passer dedans non plus, de même que les zones de prescription archéologique, qui nous sont interdites d'accès.

D'où ces deux grandes options, possibilités, Bastia et sud Golo pour atteindre le poste de Lucciana.

Quand on fait des études, il est nécessaire, de prendre en compte l'environnement marin, l'environnement terrestre, le patrimoine.

On a fait ce premier travail, et on a mis de l'information sous forme cartographique, et comme je vous le disais c'est de l'information bibliographique générale, que l'on va ensemble préciser pour chacune des deux options.

C'est finalement compartiment par compartiment que l'on va regarder les principales caractéristiques du scénario Nord, et du scénario Sud, avec un certain nombre de spécificités, zone urbaine dense, nombreux bâtis, réseaux denses, routes très circulées, ça c'est le milieu humain, on en est conscient.

On ne va pas aller plus loin sur l'instant.

Ce que l'on va vous proposer, c'est de vous regrouper autour des deux tables qui sont derrière vous.

Pascal CHAUSSE

Et il y en a même une troisième.

Voilà, c'est le moment le plus important, réellement.

Ce que l'on vous propose, c'est de vous diviser en trois groupes.

L'intérêt pour vous, je tiens à le signaler, c'est que l'on va pouvoir faire trois comptes rendus, un compte rendu de chaque groupe, donc votre parole aura trois fois plus de poids.

Regroupez vous autour des tables. On va vous montrer 4 cartes, et on va vous demander de réagir sur ces cartes tout simplement. Ces cartes représentent tous les critères environnementaux. On vous les livre en toute transparence, et vous allez pouvoir nous aider à qualifier tout ça.

Merci à vous de votre collaboration.

Essayez de mettre les chaises autour des tables, on va regrouper ces deux tables ; essayez de vous assoir comme vous pouvez, mais on est victime de notre succès, tant mieux pour nous, tant pis pour vous.

Merci.

Répartissez-vous, vous allez avoir des gens des bureaux d'études qui vont vous expliquer comment ça va se passer.

On va essayer de le faire, le plus dans le calme possible, mais c'est vrai que vous êtes très nombreux. Allez-y ; je pense que vous pouvez être une petite quinzaine autour de chaque table ; ça devrait pouvoir le faire.

Synthèse Atelier

Pascal CHAUSSE

En deux minutes chacun. Essayez de donner quelques éléments qu'ils ont entendus.

Je vous rappelle qu'il y aura un compte rendu qui sera fait, qui sera beaucoup plus développé, de l'ensemble de la réunion. Un compte rendu et en même temps, une synthèse de chacune des tables que l'on fera et qui sera publiée sur internet. Donc, tout ce que vous avez dit sera tracé.

Je souhaite juste leur donner le micro pour qu'en deux mots, ils donnent un peu l'essentiel de ce qu'ils ont pu entendre, et peut être une introduction par Stéphane Thiriet, sur des points qui restaient en questionnement.

Stéphane THIRIET

Je voudrais juste déjà, tout d'abord vous remercier d'être venus si nombreux et d'avoir témoigné.

C'est vraiment très important pour nous d'avoir ce témoignage au travers de ces ateliers.

Comme on l'a dit tout à l'heure, c'est une analyse multicritère qui nous amènera à proposer la meilleure solution possible.

On sera sur des enjeux, qui seront des enjeux techniques, qui sont des enjeux humains, et qui sont des enjeux environnementaux.

On essaie de vous donner ici une cartographie, et mettre sur la table l'ensemble des sujets qui seront les sujets présentés à la préfecture pour la décision.

La pondération des ces critères dépend des échanges que l'on a pu avoir avec vous et puis des études que l'on fera.

Je voudrais encore redire et insister, je l'ai dit lors de la première réunion, et je l'ai redit, ce sont vraiment ces trois critères qui vont guider notre choix.

L'enjeu financier n'est pas déterminant dans la comparaison, même si je l'ai entendu à plusieurs tables aujourd'hui, et les scénarios que l'on propose à la concertation, on s'engage dessus.

Les deux scénarios, que ce soit le Sud ou le Nord, ils sont dans l'enveloppe du projet, et ce sont vraiment ces critères, techniques, humains et environnementaux, que l'on prendra en compte dans l'analyse. Je pense que c'est important de le rappeler.

Je vais maintenant laisser la place à la synthèse.

Simon PAREIGE

Oui bonjour.

Juste quelques mots pour retracer une partie des échanges, je ne veux pas être exhaustif.

Il y a eu un certain nombre de commentaires, sur le besoin de considérer le problème sur le long terme. Notamment pour prendre en compte la croissance de l'urbanisation, qui va gagner des territoires sous la ligne actuelle, avec le projet de construction de 10 logements entre les pylônes 3 et 4, à Borgo, le projet en cours de 170 villas qui est en phase finale d'exécution.

Donc, cette thématique a été assez régulièrement abordée, il faut donc considérer les choses sur du long terme.

Il a notamment été signalé que ce grand herbier est régulièrement abimé, par des chaluts, par des pêcheurs qui ne respectent pas toujours comme ils le devraient cette richesse-là.

Dans les commentaires sur le sud Golo, la fréquentation de la zone était essentiellement présente en pointe estivale.

Il a été souligné que le maillage de voies et routes dans cette zone permettrait de travailler probablement bien plus aisément que ce qu'il serait possible dans les zones urbaines de Bastia.

D'une façon générale, l'attention a été attirée par la proximité jugée problématique entre les câbles et une forte densité de population.

Sophie HUBY

Effectivement, on retrouve le même type d'enjeux.

On en a beaucoup parlé de cette vision prospective du territoire, pour tenir compte de l'urbanisation qui va se développer, et l'enjeu cadre de vie dans ce contexte.

Vous nous avez aussi souligné cette complexité forte sur la partie nord, par rapport à d'éventuels travaux, effectivement sur des voiries fréquentées et aux risques sur les déplacements que cela peut générer. Donc, effectivement, vous nous avez bien souligné cet aspect.

Sur les prospectives, vous nous avez aussi mis en avant les risques liés au changement climatique, vis-à-vis des infrastructures aériennes par rapport à l'option souterraine proposée au sud Golo.

Et on a aussi évoqué les posidonies, vous nous avez souligné par rapport à la présentation qui a été faite qu'il était important de porter cette solution par rapport au secteur nord en précisant que le site traverse des zones avec des posidonies sur le sable et donc plus résilientes.

Nicolas FRAYSSE

Merci Sophie.

De notre côté, j'ai noté que vous étiez largement en faveur de la suppression des pylônes de la ligne existante.

Vous nous avez demandé de mettre en avant les enjeux liés à l'humain, vous avez évoqué des raisons de santé en premier lieu, et à plusieurs reprises, des raisons de sécurité également.

Pour ce qui est de l'enfouissement d'une partie de la ligne sur l'agglomération bastiaise, vous nous avez indiqué que c'était très compliqué, qu'il était plutôt préférable d'éviter cette zone, et d'aller directement vers le fuseau sud.

Vous avez, quand on a parlé des posidonies, évoqué le fait finalement que la résilience des herbiers de posidonies était peut-être plus importante que la résilience des humains, sous la ligne.

Pascal CHAUSSE

Merci à tous les trois pour avoir fait cet effort.

Merci à vous d'avoir participé.

A très bientôt.

La concertation sur un projet comme ça ne s'arrête pas, donc vous aurez l'occasion de nous revoir.